



# Le massif de la Gardiole

(S100000540)



**Département :** Hérault

**Communes :** Balaruc-le-vieux, Balaruc-les-Bains, Fabrègues, Frontignan, Gigan, Mireval, Vic-la-Gardiole

**Date de création :** Décret du 25 Février 1980

**Superficie :** 4200 ha

**Carte IGN 1/25 000° :** 2743 ET

## Motivation du classement :

C'est l'intérêt pittoresque du site qui motive le classement. Il est également justifié par la position du massif de la Gardiole, qui domine les sites classés des étangs littoraux.

Dès les années 1970, le schéma directeur d'aménagement du littoral héraultais préconisait la protection du massif de la Gardiole, étant donné qu'il faisait partie des espaces naturels à préserver de l'urbanisation touristique.

Ce site constitue un élément paysager remarquable du littoral héraultais, caractérisé globalement par une topographie plane. Ce massif collinaire émerge littéralement de la grande plaine languedocienne, et offre un belvédère sur la plaine, le littoral (les étangs en contrebas de la Gardiole sont également classés), et l'agglomération montpelliéraine. Ainsi les principales motivations du classement du massif de la Gardiole sont sa position de belvédère et sa fonction paysagère dans l'aménagement équilibré du littoral.



Vue sur les étangs et la mer, depuis la tour de guet du massif de la Gardiole (septembre 2006).

## Description du site :

### ➤ Composantes paysagères et naturelles :

Culminant à 234 m au Roc d'Anduze, la montagne de la Gardiole s'étire sur 15 km du Sud-Ouest au Nord-Est. Elle forme une barrière naturelle entre la plaine de Gigan-Fabrègues et les étangs d'Ingril et de Vic. Site belvédère et paysage d'arrière plan du littoral languedocien de mer et d'étangs, c'est un vaste territoire de récréation pour les Montpelliérains et les Sétois qui vivent à sa périphérie.

La « montagne » de la Gardiole, massif calcaire aux roches claires, est couverte par une végétation méditerranéenne (taillis de chêne vert, cistes, pins, cyprès, cèdres...). Sur ses pentes, se dressent les restes d'une abbaye romane, l'abbaye de saint-Félix de Montceau, remaniée durant la période gothique et en partie restaurée. Du sommet, on découvre un point de vue superbe sur la Méditerranée à l'Est, le bassin de Thau et l'agglomération sétoise au Sud, la plaine au Nord. Le massif conserve également quelques capitelles, une chapelle et un chemin de croix.

Plusieurs entités paysagères peuvent se distinguer :

- Deux façades différenciées : versant Sud-Est face au littoral (ligne de crête régulière, piémonts en pente douce cultivés de vignes, lisières boisées) ; versant Nord-Ouest face à la plaine (couverture boisée de chênes verts).
- Deux extrémités différenciées : Extrémité Nord-Est face à l'agglomération de Montpellier ; Extrémité Sud-Ouest face à l'agglomération de Sète.
- L'intérieur du massif : pénétration des activités agricoles et de loisirs sur certains espaces.



### ➤ Histoire :

L'occupation des versants Nord et Sud ainsi que les plaines alluvionnaires asséchées qui l'entourent, remonte au Paléolithique moyen, les âges du Bronze et du Fer ont laissé de nombreuses traces d'occupation et les époques romaines et gallo romaines sont présentes partout. Les villages qui ceinturent le site se sont développés au Moyen-Age, comme en attestent les vestiges architecturaux, églises, abbaye de saint-Félix de Montceau, châteaux, remparts. Les 43 *capitelles* (abris de bergers en pierre sèche) recensés témoignent de l'activité agricole sur le massif entre le XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècle.



Les vestiges de l'abbaye Saint-Félix de Montceau (novembre 2003).

Six-mille ans d'utilisation agricole et pastorale ont conduit à une dégradation du milieu végétal. Le massif boisé brûlait régulièrement jusqu'au milieu des années soixante. Puis la forêt de la Gardiole a fait l'objet d'interventions de la part de l'ONF, ce qui a permis d'assurer un meilleur contrôle du site.

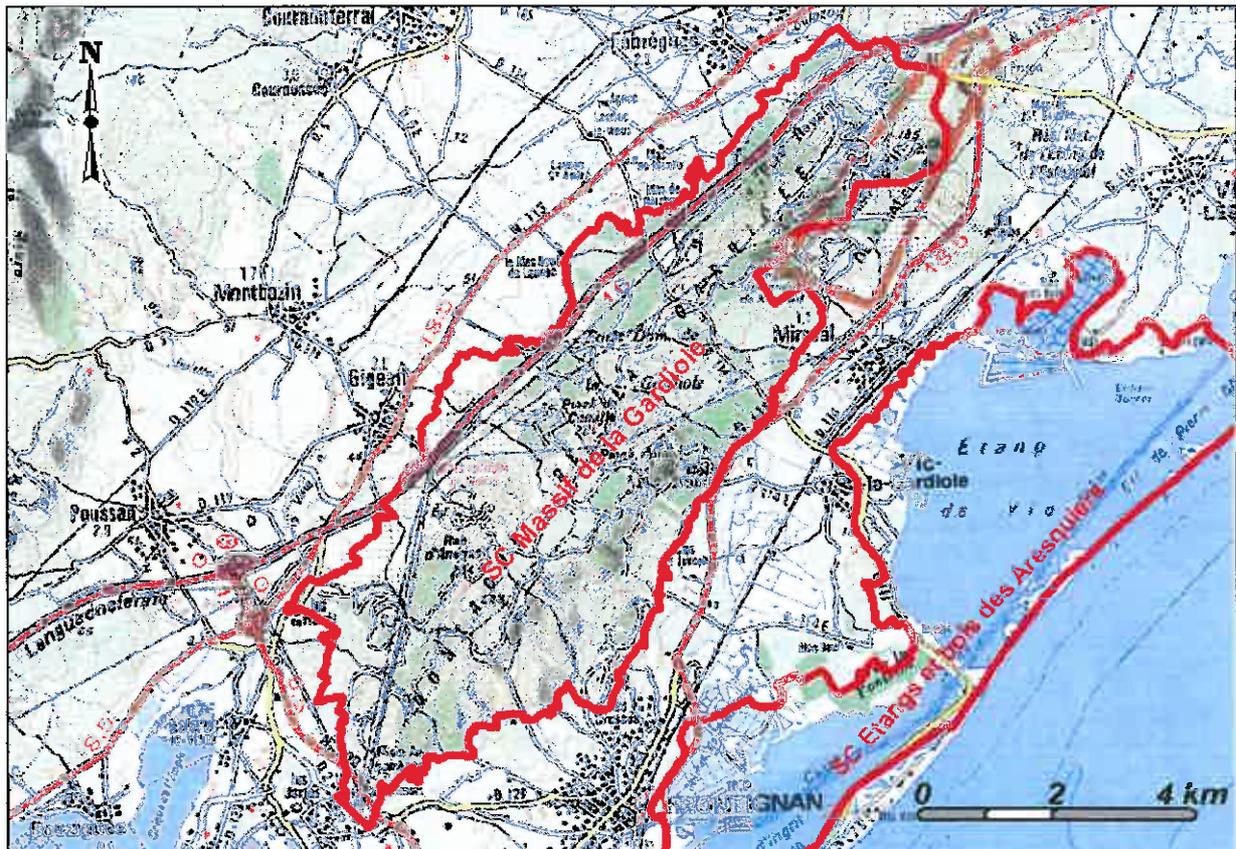
### ➤ Activités humaines :

- Le site est bordé par diverses voies de communication (A9, N113, N112), et traversé dans sa largeur par une seule route, la D114. De plus le massif est sillonné par un réseau de pistes DFCL et de coupe-feu (ONF).
- Loisirs : lieu de promenade (randonnée pédestre et équestre, sentier de découverte sur la commune de Fabrègues, VTT, escalade...), chasse.
- Viticulture.
- Plusieurs villages implantés au pied du massif mais hors du site classé : Fabrègues, Mireval, Vic-la-Gardiole, Frontignan, Balaruc-le-vieux, Balaruc-les-Bains, Gigean.
- A proximité : centre d'essai pneumatique, carrière de la Madeleine (très fort impact paysager).

### Document cartographique :

En rouge les périmètres de deux sites classés : le massif de la Gardiole, et entre le massif et la mer, le [site des étangs et du bois des Aresquiers](#).

Fond de carte : IGN BD Cartho 1/100 000° <http://carto.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/>





## Etat des lieux et enjeux :

- **Evolution du périmètre classé :** Pas de modification.

- **Etat actuel de conservation du site :**

Globalement satisfaisant, les caractéristiques paysagères principales sont maintenues grâce notamment à la gestion forestière de l'ONF. A la suite d'un incendie survenu en juillet 1998 au Sud du massif, un plan de reconstitution de la végétation a été implanté. Un sentier d'interprétation a été créé sur le massif, sur la commune de Frontignan.

- **Problèmes :**

- Pression foncière forte aux franges du site classé.
- Projet d'implantation d'un centre d'enfouissement de déchets ultimes à Fabrègues, en limite du site classé.
- Problèmes liés à la circulation motorisée et à l'accès des véhicules sur le massif. Conflits d'usage.
- Risque d'incendie élevé.



Le massif possède une flore riche : ici un cloître en fleur. Au loin se dessine le Piv Saint Loup (novembre 2006).

## Inventaires et mesures de protection concernant le site classé :

- **Inventaires concernant le site classé :**

- [ZNIEFF n° 4120.0002](#), type 1, « Corniche sud-est de la montagne de la Gardiole », 1066 ha.
- [ZNIEFF n° 0000.4120](#), type 2, « Montagne de la Gardiole », 4985 ha.

- **Autres mesures de protection touchant le site classé :**

- Monuments Historiques classés en bordure ou à proximité du site classé : Le Vieux Mujolan ; l'oppidum de la Roque.
- Monument Historique Inscrit : Abbaye ruinée de Saint-Félix de Montceau, XIII-XIV<sup>ème</sup> siècle, commune de Gigan.

## Gestion du site et principes d'action :

- **Propriétaires fonciers :**

- La majorité du site classé est soumis au régime forestier, les propriétés domaniales et communales y sont prépondérantes : Forêt Domaniale de la Gardiole (903 ha), et Forêts communales. En périphérie de ces forêts publiques il y a de nombreuses parcelles privées.
- Autoroute du Sud de la France (versant nord-ouest du massif).
- Ministère de la Défense : un camp militaire est installé dans le site classé.

- **Gestionnaires et orientations pour la gestion du site :**

Plusieurs acteurs interviennent dans la gestion du site classé du massif de la Gardiole :

- Le **Syndicat Mixte de la Gardiole** associant les 6 communes ayant une partie de leur territoire sur le massif de la Gardiole. Ce Syndicat intercommunal fédère les communes pour l'entretien du site : cinq ouvriers sont employés, ayant pour mission d'entretenir et débroussailler le site de la Gardiole, dans le cadre d'une convention d'encadrement avec l'ONF qui dirige les travaux.

- L'**ONF** : il assure la gestion de la forêt domaniale de la Gardiole et des forêts communales. Pendant plus de 15 ans le STRL (Service de Travaux de Reboisement du Littoral) a mis en oeuvre un vaste plan de reboisement sur 1 297 ha de terrains, appartenant à 7 communes. Entre 1972 et 1974, il constitua la forêt domaniale de la Gardiole (901 ha), par acquisition à l'amiable ou par expropriation de terrains privés. Au total, ce sont plus de 600 000 arbres d'essences diverses qui ont été plantés, en pin d'Alep et pin pignon principalement, mais aussi en cèdre de l'Atlas (10 %), en cyprès, pins brutia, eldarica et sapin d'Espagne.



Ce boisement artificiel s'est accompagné de divers aménagements : près de 80 km de routes et de pistes, 40 km de pare-feu, une quinzaine de citernes et même une piste d'atterrissage. Tous ces équipements ont été complétés en 1985 par la construction d'une tour de guet au Pioch-Camille.

- Une **association** de valorisation et protection du massif « Les Gardiens de la Gardiole » basée à Fabrègues (opérations régulières de nettoyage, lutte contre l'implantation de la décharge, sensibilisation au public...).

Concernant les **orientations de gestion** du site classé, une réflexion est engagée sur diverses questions : fréquentation du site, multiplicité des accès au massif (aux réservoirs, postes EDF ou lignes téléphoniques, pistes DFCI...), propagation de l'urbanisation pavillonnaire vers l'intérieur du site.

Afin de protéger les espaces périphériques de qualité appartenant à l'ensemble paysager du massif de la Gardiole, un projet d'extension du site classé est envisagé par le MEDD.

Par ailleurs divers projets sont en cours de réalisation dans le site classé :

- Projet de site d'escalade à Frontignan autorisé (combe des Bestiaux).
- Projet d'implantation d'une aire d'accueil pour les gens du voyage sur le site d'une ancienne carrière.
- Implantation d'une activité pastorale (première expérience avec des chevaux) contribuant à l'entretien du massif et à la réduction du risque incendie.



Depuis la montagne de la Gardiole : vue au Sud sur le village de Miraval, l'étang de Val et au fond la Méditerranée (novembre 2005).



Depuis la montagne de la Gardiole : vue au Nord-Est sur la ville de Montpellier, et à ce gauche le Pic Saint Loup et la montagne de l'Hortus (novembre 2005).

### Sources :

ONF, novembre 2000, *Restauration des zones incendiées du massif de la Gardiole le 5 juillet 1998 - Etude préalable à la reconstitution*, SIVU de la Gardiole.

ADELE CONSULTANTS, juin 2002, *Evolution du site classé de la Gardiole et proposition pour sa gestion future*, DIREN L-R.

<http://www.lesgardiensdelagardiole.com> (Association de valorisation et protection du massif (opération ponctuelle de nettoyage...)).

<http://www.onf.fr/foret/dossier/dfci/2-p1.htm>